

Comptes 2003

Bilan

Nos	Actif	2002	2003	Nos	Passif	2002	2003
1010	Poste	9'272.10	45'212.60	2090	Passifs transitoires	-	3'000.00
1021	Banque (compte-courant)	8'777.60	130'870.00	2100	Capital de dotation	10'000.00	10'000.00
1022	Banque (compte épargne)	7'828.30	7'872.35	2121	Fonds de réserve (*)	202'245.20	237'732.45
1062	Impôt anticipé	2'364.45	1'236.40	2191	Bénéfice de l'exercice	1'107.25	2'485.90
1130	Titres	185'110.00	68'027.00				
1591	Perte de l'exercice	-	-				
	Total de l'actif	213'352.45	253'218.35		Total du passif	213'352.45	253'218.35

Compte d'exploitation

Nos	Charges	2002	2003	Nos	Produits	2002	2003
4453	Frais bancaires & pertes s/cours	1'796.80	180.55	6650	Intérêts actifs, dividendes	6'755.55	3'576.65
4640	Participation "camp du Centre IMC"	3'000.00	3'000.00	6651	Produits des titres (bénéfices s/cours)	-	2'917.00
4720	Taxes CCP	1.50	21.25				
4770	Honoraires	850.00	805.95				
4	Total des charges	5'648.30	4'007.75	6	Total des produits	6'755.55	6'493.65
	Résultat de l'exercice	1'107.25	2'485.90				

(*) Les dons reçus en 2002 sont comptabilisés au 31.12.2002 dans le compte "2121 Fonds de réserve" pour un montant total de Fr. 300.--

(*) Le legs (32'350.-) et les dons reçus en 2003 sont comptabilisés au 31.12.2003 dans le compte "2121 Fonds de réserve" pour un montant total de Fr. 34'380.--

FIDUHAL

Expert-comptable diplômé

Patrick Haldimann

Comptable contrôleur de gestion diplômé

Comptabilité
Gestion d'entreprise
Révision
Fiscalité

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION POUR L'EXERCICE 2003

CH-2300 La Chaux-de-Fonds
Av. Léopold-Robert 31

Tél. (032) 914 46 14
Fax (032) 914 46 36
TVA 247 993

**au Conseil de fondation de la
Fondation Georges-Robert Gabus
La Chaux-de-Fonds**

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

En ma qualité d'organe de révision, j'ai vérifié la comptabilité et les comptes annuels de la Fondation Georges-Robert Gabus pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2003.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil de fondation alors que ma mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. J'atteste que je remplis les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Ma révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. J'ai révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, j'ai apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. J'estime que ma révision constitue une base suffisante pour former mon opinion.

Selon mon appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et à l'acte de fondation.

Je recommande d'approuver les comptes annuels présentés.

La Chaux-de-Fonds, le 5 mars 2004.

F I D U H A L

Patrick Haldimann
(réviseur responsable)

Annexe : Bilan au 31 décembre 2003
Compte d'exploitation de l'exercice 2003